



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01393

Numéro SIREN : 818 658 783

Nom ou dénomination : SNC DU 137

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/013798

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/013798**
n°de gestion : **2016B01393**
n°SIREN : **818 658 783 RCS Lyon**

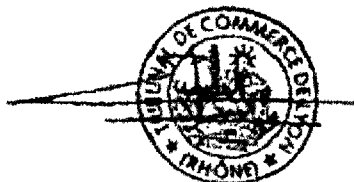
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/05/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SNC DU 137 - Société en nom collectif
6 rue Professeur Grignard 69007 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4863179

Bilan et Compte de Résultat

SNC Du 137

BILAN ACTIF

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/02/2016 au 31/12/2016 (11 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 850 183		2 850 183	99,83		
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 887		1 887	0,07		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 000		1 000	0,04		
Charges constatées d'avance	1 970		1 970	0,07		
TOTAL (II)	2 855 039		2 855 039	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 855 039		2 855 039	100,00		



SNC Du 137

Bilan et Compte de Résultat

SNC Du 137

BILAN PASSIF

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (11 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 000	0,04
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	2 377 493	83,27
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	429 000	15,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 547	1,67
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	2 854 039	99,96
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 855 039	100,00

SNC Du 137

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				du 01/02/2016 au 31/12/2016		du Néant		Variation		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 676 186				2 676 186		N/S	
Variation de stock (marchandises)			-2 850 183				-2 850 183		N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			139 881				139 881		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés										
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges										
Total des charges d'exploitation (II)			-34 116				-34 116		N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			34 116				34 116		N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			34 116				34 116		N/S	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			34 116				34 116		N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-34 116				-34 116		N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)										

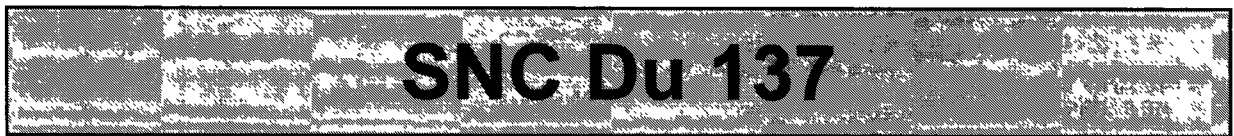
SNC Du 137

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/02/2016 au 31/12/2016		du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII) Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X) Total des Produits (I+III+V+VII) Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) RÉSULTAT NET					
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier					



Bilan et Compte de Résultat Détaillés

Bilan et Compte de Résultat Détaillés

SNC Du 137

BILAN ACTIF

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/02/2016 au 31/12/2016 (11 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 850 182,78		2 850 182,78	99,83		
<i>Stock Immeuble</i>	2 850 182,78		2 850 182,78	99,83		
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 886,61		1 886,61	0,07		
<i>SCP GIROD</i>	500,00		500,00	0,02		
<i>Notaire La Mulatière</i>	14,50		14,50	0,00		
<i>Notaire Ecully</i>	794,50		794,50	0,03		
<i>Notaire Rue Aynard</i>	177,61		177,61	0,01		
<i>Notaires Décines</i>	400,00		400,00	0,01		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 000,00		1 000,00	0,04		
<i>Dépôt Capital</i>	1 000,00		1 000,00	0,04		
Charges constatées d'avance	1 970,00		1 970,00	0,07		
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 970,00		1 970,00	0,07		

SNC Du 137**BILAN ACTIF**

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF		du 01/02/2016 au 31/12/2016 (11 mois)		du Néant			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (II)		2 855 039,39		2 855 039,39	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		2 855 039,39		2 855 039,39	100,00		

SNC Du 137

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (11 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	0,04
Capital souscrit appelé verse	1 000,00	0,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	1 000,00	0,04
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	2 377 492,79	83,27
Banque Caixa	51 932,79	1,82
Caixa OCH 525	990 000,00	34,68
Caixa OCH 514	280,00	0,01
Caixa OCH 503	300 000,00	10,51
Caixa OCH 540	1 035 000,00	36,25
Caixa OCH 551	280,00	0,01
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	429 000,00	15,03
C/C Holding CP&A	257 000,00	9,00
C/C PTNK	172 000,00	6,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 546,60	1,67
Fournisseurs	47 546,60	1,67
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		

SNC Du 137**BILAN PASSIF**

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (11 mois)	Exercice précédent Néant
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		

SNC Du 137

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				du 01/02/2016 au 31/12/2016		du Néant		Variation		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 676 185,64				2 676 185		N/S	
Achat la Mulatière			1 134 257,75				1 134 257		N/S	
Achat Ecully			345 305,50				345 305		N/S	
Achat Villeurbanne Rue Aynard			1 196 622,39				1 196 622		N/S	
Variation de stock (marchandises)			-2 850 182,78				-2 850 182			
Variation stocks d'Immeuble			-2 850 182,78				-2 850 182			
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			139 880,88				139 880		N/S	
Cout Achat La Mulatière			97 038,98				97 038		N/S	
Cout Achat Ecully (C Tronchon)			36 823,90				36 823		N/S	
Cout Achat Rilleux la Pape			405,98				405		N/S	
Cout Achat Villeurbanne Rue Ay			800,00				800		N/S	
Cout Achat Décines			1 050,00				1 050		N/S	
Multinsques			1 918,03				1 918		N/S	
Frais d'actes et de contentieux			52,92				52		N/S	
Annonces et insertions			264,60				264		N/S	
Restaurant			832,00				832		N/S	
Frais bancaires			694,47				694		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés										
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges										
Total des charges d'exploitation (II)			-34 116,26				-34 116		N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			34 116,26				34 116		N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										

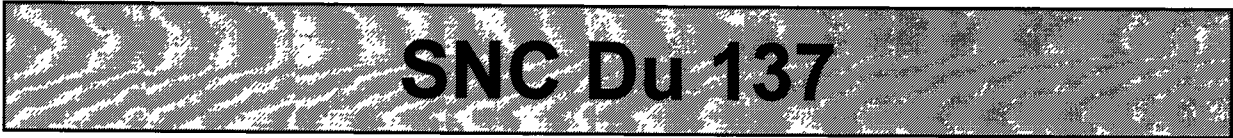
SNC Du 137

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/02/2016 au 31/12/2016	du Néant	Variation	%
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	34 116,26		34 116	N/S
<i>Interets des emprunts et dettes</i>	116,26		116	N/S
<i>Frais Fi La Mulatière</i>	15 000,00		15 000	N/S
<i>Frais Fi Ecully</i>	4 000,00		4 000	N/S
<i>Frais Fi Villeurbanne R.Aynard</i>	15 000,00		15 000	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	34 116,26		34 116	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-34 116,26		-34 116	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)				
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)				
RÉSULTAT NET				
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



SNC Du 137

Annexe

Annexe**SNC Du 137****ANNEXE**

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 2 855 039,39 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 0,00 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SNC Du 137

SOMMAIRE

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

SNC Du 137**ANNEXE**

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - STOCKS

Les stocks sont constitués des biens immobiliers non vendus à la clôture de l'exercice. La valorisation comprend le prix d'achat (y compris frais de notaire), les travaux, les commissions sur achats et les frais financiers afférents à ces biens.

Concernant la valorisation des lots, la répartition du prix d'achat est réalisée en fonction des tantièmes de copropriété ou de la grille des ventes selon les biens.

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

SNC Du 137**ANNEXE**

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 887	1 887	
Charges constatées d'avance	1 970	1 970	
TOTAL GENERAL	3 857	3 857	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	2 377 493	2 377 493		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 547	47 547		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	429 000	429 000		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 854 039	2 854 039		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

SNC Du 137**ANNEXE**

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - AUTRES TABLEAUX**4.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		429 000	
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

SNC Du 137**ANNEXE**

Période du 01/02/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**5.1 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 970	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 970	

Commentaires:

5.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	100	10,00
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	100	10,00

Commentaires:

SNC Du 137

Liasse Fiscale au 31/12/17

Liasse Fiscale au 31/12/17

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SNC Du 137		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 1 1	
Adresse de l'entreprise		6 Rue Professeur Grignard 69007		Durée de l'exercice précédent *		1 1	
Numéro SIRET *		8 1 8 6 5 8 7 8 3 0 0 0 1 9					
		Néant ☐					
		Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 6					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISABLE	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ		BK			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	2 850 183	BU		2 850 183	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	1 887	CA		1 887	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	1 000	CG		1 000		
Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 970	CI		1 970		
TOTAL (III)		CJ	2 855 039	CK		2 855 039	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	CO	2 855 039	1A		2 855 039	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
(3) Base de réversion de propriété *		Immobilisations		Stocks		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Designation de l'entreprise		SNC Du 137		Neant ☐	
		Exercice N°			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de reevaluation (2)* (dont ecart d'équivalence	EK	DC		
	Reserve legale (3)		DD		
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Reserves réglementées (3)* (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	TJ	DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI		
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 000	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR			
DETTES (+)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 377 493	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	FI	DV	429 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	47 547	
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA			
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	2 854 039		
	Ecart de conversion passif *		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 855 039	
REVENUS	(1) Ecart de reévaluation incorporé au capital		IF		
	(2) Dont {	Reserve spéciale de reévaluation (1959)	IC		
		Ecart de reévaluation libre	ID		
		Reserve de reévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		IG	2 854 039		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		IH	2 377 493		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts.

Designation de l'entreprise		SNC Du 137		Néant ☐		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	2 676 186	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(2 850 183)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	139 881	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA		
				GB		
		Sur actif circulant dotations aux provisions *		GC		
	Pour risques et charges dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)		GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	(34 116)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	34 116	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	34 116	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(34 116)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	

RI N°015 - voir tableau n° 2053, * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SNC Du 137		Néant ☒		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation affrétés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	
			- Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)			IX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe)			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Detail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise SNC Du 137										Néant ☒ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								Conservées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence					
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				Dont Composants M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX	
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØI			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
		1		2		3		4					
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agencets et am des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL		ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulleDésignation de l'entreprise SNC Du 137Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement
- (4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4.
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées »

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan, de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>SNC Du 137</u>										Neant ☒	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations / dotations de l'exercice		Diminutions / amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Matériel récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N4	N4	N5	N6				
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	N6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat bureau et informa mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Immobilisations récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2072

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire article 34 A
du Code de commerce des impôts

Designation de l'entreprise <u>SNC Du 137</u>		Neant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des aménagements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations { incorporelles corporelles à ces mises en équivalence titres de participation autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
	6E	6F	6G	6H
	6I	6J	6K	6L
	6M	6N	6O	6P
sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploration - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	UI
	UG	UH	UI	UI
	UJ	UK	UL	UM
Titres nus en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI				10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 48 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N°2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC Du 137		Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 887	1 887			
	Charges constatées d'avance	VS	1 970	1 970			
	TOTAUX		VT	3 857	VU 3 857	VV	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 377 493	2 377 493			
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	47 547	47 547			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	429 000	429 000			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	2 854 039	VZ 2 854 039			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 54 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise SNC Du 137		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	X	Néant ☒	Exercice N clos le 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA		
			de son conjoint		moins part déductible *		WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		à réintégrer		WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		
					Charges financières (art. 212-bis) *		XZ		
	Reintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
					- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement deduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
					- imposées au taux de 0 %		WH		
					- imposées au taux de 19 %		WP		
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
					- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Entreprise nouvelle (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprise nouvelle (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		
	Pôle de compétitivité (hors C.I.I.) (art. 44 undecies e)		L6	Société d'investissement immobilier cotée (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		
	Zone franche urbaine (15 (art. 44 octetres et octetres A))		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		bénéfice (I moins II)		XL		XJ	
		{		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SNC Du 137</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A	YN	YO	
	ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

SAGE Experts-comptables janvier 2017 Etat préparatoire

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 54 A
du Code général de l'impôt)

Designation de l'entreprise SNC Du 137										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			Dividendes	ZL					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF			Report à nouveau	ZG					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	Effets portés à l'escompte et non exclus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES CHARGES LIÉES	- Sous-traitance								YT	136 119	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								YQ		
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)								YS	53	
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	3 709	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	139 881	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFL, CVAE								YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								YZ		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX			
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		
DIVULS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2016) *								ZZ		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis, handicapés)								YP		
	Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	0%	
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP								- Filiales et participations (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA								IK		
	Plus-values à 15 %								JL		
	Plus-values à 19 %								JM		
	Groupe : résultat d'ensemble JD								JN		
	Plus-values à 15 %								JO		
Plus-values à 19 %								JP			
Si vous relevez du régime de groupe indiquez si société mère, 2 si société filiale JH								N° SIRET de la société mère du groupe JI			

(*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC Du 137				Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette reévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

SAGE Expert-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGEIP N° 2059-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC Du 137

Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	X	Néant	[X] *
------------------------------------	----	---	-------	-------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 <i>quaterdecies</i> I <i>ter</i> et I <i>quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 <i>quaterdecies</i> I <i>ter</i> et I <i>quater</i> du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
	(à préciser) au titre de :	N - 8			
		N - 9			
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 201

ormulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts,

Désignation de l'entreprise SNC Du 137

Neant ☒ +

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins valeur de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %

Ce tableau récapitule les gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I à VII et 0 bis du C.F.I.)

Gains nets réalisés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies 0) du C.I.F)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
1	2	3	4
Moins-values nettes	1		
	2		
Moins-values nettes à long terme subies ou craies les des exercices antérieurs fron ants restant à deduire à la cloture du dernier exercice)	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

ONIS - Exercices corrigés - année 2017 - 2018 - page 10/10

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 3 + 4 + 5 + 6
	A 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I et 249 A) du C.G.F.)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I et 249 A) du C.G.F.)	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾		
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Moins-values nettes	✓					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire (1) cloués du dernier exercice)	✓ 1					
	✓ 2					
	✓ 3					
	✓ 4					
	✓ 5					
	✓ 6					
	✓ 7					
	✓ 8					
	✓ 9					
	✓ 10					

GAGE Experts-comptables Janvier 2017 Etat préparatoire

(1) Les plus values et les moins values à long terme affectées aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^c Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2632.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SNC Du 137		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le	01022016	et clos le	31122016	Durée en nombre de mois	1	1
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :						
SIREN : Dénomination						
I - Production de l'entreprise						
Ventes de marchandises		OA				
Production vendue - Biens		OB				
Production vendue - Services		OC				
Production stockée		OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun		OH				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		OM				
			TOTAL 1	OM		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)						
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON				
Variation de stocks (marchandises)		OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OT				
Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun		OW				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY				
Impôts sur le CA autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), I.T.P.P.		OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9				
			TOTAL 2	O9		
III - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée			TOTAL 1 - TOTAL 2	OG		
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC-SD et 1329 DEF)			SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD						
MONO-ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX			
Période de référence	GY		/		/	
Date de cessation	HR		/		/	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON, OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne OL, portées en ligne OL						
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 81865878300019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC Du 137

ADRESSE (voie) 6 Rue Professeur Grignard

CODE POSTAL 69007

VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
---	----	---	--	----	---

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination SAS PTNK

N° SIREN (si société établie en France) 810443903 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Adresse : N° 6 Voie Rue Professeur Grignard

Code Postal 69007 Commune LYON Pays

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination Holding CP&A

N° SIREN (si société établie en France) 539047084 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Adresse : N° 1/ Voie Chemin du Pinet de la Molière

Code Postal 69370 Commune SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

8 1 8 6 5 8 7 8 3 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC Du 137

ADRESSE (voie)

6 Rue Professeur Grignard

CODE POSTAL

69007

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Formulaire obligatoire (art. 55 A ou 502 septies A bis du Code Général des Impôts) N° 11085 *19		N° 2031-SD (2017)	
IMPÔT SUR LE REVENU Bénéfices industriels et commerciaux			
Exercice ouvert le et clos le	01022016 31122016	Régime "simplifié d'imposition" ☐ ou "réel normal" ☒ Option pour la comptabilité super-simplifiée ☐ TVA ☐ Option pour le régime de la taxation au tonnage ☐	(cocher la ou les cases correspondantes)
A IDENTIFICATION Identification du destinataire : SNC Du 137 6 Rue Professeur Grignard 69007 Préciser l'ancienne adresse en cas de changement le téléphone		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise B DIVERS Activités exercées (souligner l'activité principale): Marchand de biens Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)		Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)			
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			
— Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu		a	
a déduire quote-part des frais et charges correspondants ①		b	
revenus nets exonérés (a - b)		c	
— Revenus soumis à l'impôt sur le revenu.		d	
3 Total		Total c + d	
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②			
4bis Revenu compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI) - Subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé, produit et recettes ayant la nature de plus-values définies à l'article 39 duodecies - Charges ou dépenses ayant la nature de moins-values définies à l'article 39 duodecies		e	
5 Plus-values		f	
6 Exonérations et Abattements Entreprise nouvelle art. 41 sexies ☐ ZRR art. 44 quinquies ☐ Autres dispositifs ☐ ③ art. 44 octies et 41 octies A ☐ Zone franche d'activités ☐ Jeune entreprise (JED) ☐ Exonération ou abattement pratique ☐ sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16% ☐ sur le bénéfice ☐ Zone de restructuration de défense (art. 44 terdecies) ☐ Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif (art. 244 quater W) ☐ Option crédit d'impôt outre-mer secteur logement social (art. 244 quater X) ☐			
7 BIC, non professionnels (2031 Ter-SD) ④		a - BÉNÉFICE	b - DÉFICIT
8 Régime des sociétés de personnes ⑤ Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés		c - PLUS-VALUE	
ATTENTION: toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique « Recherche de formulaires ».			
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ Nom, adresse, téléphone, télécopie: - Professionnel de l'expertise comptable: SAPI CLS CONSEILS 101, Chemin Vert ZAC Sans Souci 69760 LIMONEST - Conseil. - CGA. - N° d'agrément du CGA			
À _____ le 19/03/2017 Signature et qualité du déclarant			

Formulaire obligatoire
(art 55 A ou 402 souches A bis
du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

N° 2031 Bis-SD
(2017)

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2031-SD

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art 48-1 et 48-2 ann III au CGI)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ①	BIC « B » ou BIC non professionnels « M » ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle- ment, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
SAS PTNK 6 Rue Professeur Grignard 69007 LYON	B		
Holding CP&A 17 Chemin du Pinet de la Molière 69370 SAINT-DIDIER-AU-MOÛT-D'OR			

Sociétés en commandite simple ① montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2016

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice, 3000 € pour les cadeaux ou 6100 € pour les frais de réception

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD

Montant des {
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Exercice 2016

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés
	Rétrocessions d'honoraires de commissions et de courtages
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ①

① Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étales			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

CA20CHAAVA

SNC Du 137

[illegible]

SNC DU 137
Société en nom collectif au capital de 1.000€
Siège social : 69007 Lyon – 6 rue du Professeur Grignard
818 658 783 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LA GERANCE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 28 mars 2017

Messieurs,

Conformément à la loi, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la situation de notre Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

Le présent rapport fait apparaître les diverses rubriques sur lesquelles votre attention doit être plus particulièrement attiré.

La présentation des comptes sociaux est conforme à celle adoptée pour le précédent bilan.

SITUATION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

Présentation des comptes

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, notre société a réalisé un chiffre d'affaires net de 0 Euros, contre 0 Euros, pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 0%.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice social :

Il n'est survenu aucun évènement important, susceptibles d'avoir une incidence sur les comptes qui vous sont soumis ou sur la marche de la société.

Evolution prévisible de la situation de la société et ses perspectives d'avenir :

Inchangées

Activités en matière de recherche et développement :

Nous n'avons pas d'information significative à communiquer dans ce domaine.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Les dettes financières à la date de clôture de l'exercice s'élevaient à 2.806.493 euros, se décomposant comme suit :

-Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	2.377.493€
-Emprunts et dettes financières diverses	429.000€

La trésorerie à la date de clôture de l'exercice s'élevait à 1.000 euros

L'endettement net, sur la base des montants ci-dessus, ressort à 2.805.493 Euros, contre une trésorerie nette de 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

PALA
MN

**PRISE DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE DANS UNE SOCIETE
AYANT SON SIEGE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA REPUBLIQUE
FRANCAISE**

Notre société n'a pris au cours de l'exercice écoulé aucune participation significative, ni le contrôle d'aucune société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

ROPORSITION D'AFFECTIONATION DU RESULTAT

Nous proposons que l'assemblée générale, constate que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 fait apparaître un gain de 0 Euros.

DIVIDENDES ANTERIEURS

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

CONCLUSION

Nous vous demandons de nous donner acte des informations contenues dans le présent rapport, d'approuver purement et simplement les comptes annuels de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous sont présentés, de tarifier nos propositions, et de donner quitus à la gérance pour l'exercice considéré.

LA GERANCE

PAULA
MN

SNC DU 137
Société en nom collectif au capital de 1.000€
Siège social : 69007 Lyon – 6 rue du Professeur Grignard
818 658 783 RCS LYON

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 28 MARS 2017**

ORDRE DU JOUR

- Après lecture du rapport de la gérance, examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- L'approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,

PREMIERE RESOLUTION

PPUA
NN

SNC DU 137
Société en nom collectif au capital de 1.000€
Siège social : 69007 Lyon – 6 rue du Professeur Grignard
818 658 783 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE
DES ASSOCIES DU 28 MARS 2017

L'an 2017,

Et le 28 mars, à 10 heures.

Les membres de la société se sont réunis, en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

Il est dressé une feuille de présence émargée par tous les associés assistant à la réunion, tant en leur nom que comme mandataires.

La séance est présidée par le gérant, Monsieur Pierre-Antoine LAMBERT-ALISON

Le président constate que la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau fait apparaître :

-Nombre d'actionnaires présents et représentés.....	2
-Nombre d'actions représentées	100
-Nombre d'actions composant le capital social.....	100

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée, ainsi conçu :

ORDRE DU JOUR

- Après lecture du rapport de la gérance, examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbations des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Ratification des charges et dépenses somptuaires,
- Pouvoirs pour les formalités.

Le président dépose sur le Bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire mis à jour des statuts,
- Un exemplaire de la convocation à la présente assemblée,
- Les rapports de la gérance
- Le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

P.A.L.A.
M

Le Président fait constater par tous les membres de l'assemblée, que tous les documents prévus par la loi ont été adressés aux associés, non gérants, en même temps que la convocation à la présente réunion, et que pendant le délai légal de quinze jours, l'inventaire a été tenu à leur disposition, au siège social.

Le Président donne ensuite lecture des rapports de la gérance, ainsi que du bilan, du compte de résultat et des annexes.

Diverses explications sont échangées entre les membres de l'assemblée et le Président répond en particulier à un certain nombre de questions qui lui sont posées.

Sur une nouvelle question du Président, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises successivement aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par la gérance et pris connaissance des documents présentés à l'assemblée, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, le bilan et les comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2016.

L'assemblée donne quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité des parts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.233-19 du code de commerce, en approuve les termes et ratifie les conventions intervenues.

Cette résolution, mise aux voix, est, sauf abstention légale de tout associé intéressé, acceptée à l'unanimité des parts.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, se conformant aux propositions de la gérance et constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 fait apparaître un gain de 0 Euros, décide de l'affecter intégralement au compte «réserves »

Cette résolution, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité des parts.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, se confortant aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, constate et reconnaît qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité des parts.

PALA
ND

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité des parts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau.

Monsieur Pierre-Antoine LAMBERT-ALISON

PAAL
NN

SNC DU 137
Société en nom collectif au capital de 1.000€
Siège social : 69007 Lyon – 6 rue du Professeur Grignard
818 658 783 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LA GERANCE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 28 MARS 2017**

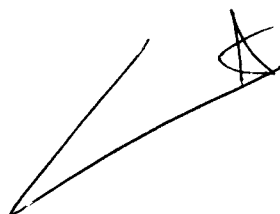
**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE**

L'assemblée générale, se conformant aux dispositions de la gérance, et constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016, fait apparaître un bénéfice net de 0 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- A la « Réserve Légale »
..... 0€ ainsi portée à son maximum.
- Le solde, soit la somme de
..... 0€ au poste
«Autres Réserves ».

Cette résolution est mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE



PATA
MN